

COMPLEMENT OFFICIEL À LA DEMANDE D'AGREMENT & AU GUIDE DU DISTRIBUTEUR ET AU PLAN DE PARTAGE ATLANTIS®

(mise à jour le 01/06/2010)

LE DISPOSITIF AUTOCOM©

Le programme de livraison automatique de commande ATLANTIS (AUTOCOM©) est un dispositif optionnel, mais qui rend immédiatement éligible au programme de rétribution ATLANTIS puisque les avantages sont nombreux, pour ceux qui s'engagent.

C'est un accord facile, sans contraintes particulières, pour que votre commande ATLANTIS® vous soit livrée chez vous tous les mois à tarif préférentiel.

Vous pouvez annuler, renouveler ou modifier votre programme AUTOCOM à tout moment. ATLANTIS® vous offre, la sérénité d'un confort récurrent.

Vous pouvez personnaliser votre commande AUTOCOM© de quatre façons différentes de sorte qu'elle soit adaptée à vos besoins.

À vous de choisir :

- AUTOCOM© « Halfy » (un demi coffret/2 bouteilles/50pts score)
- AUTOCOM© « Myself » (un coffret/4 bouteilles/100pts score)
- AUTOCOM© « Family » (deux coffrets/8 bouteilles/200pts score)
- AUTOCOM© « Jobber » (trois coffrets/12 bouteilles/300pts score)

Ce service gratuit vous donne l'assurance de ne jamais être à court d'ATLANTIS® juice qui nourrit votre corps et « booste » votre activité professionnelle.

Le programme AUTOCOM© d'ATLANTIS® permet de bénéficier des avantages et rétributions suivants :

- AUTOCOM « Myself » Permet d'être éligible à l'indemnisation « go fast » (condition : être en autocom myself et avoir deux filleuls en autocom myself) réservé exclusivement aux distributeurs « non Atlante ».
- AUTOCOM© « Family » : Idem « Myself » + Requalification annuelle au rang ATLANTE automatique (Placement de l'autocom 12 mois sur 12)
- AUTOCOM© « Jobber » : Idem « Family » + Qualification V.I.P (atelier, formation, buffets, évènements, si placement de l'Autocom 12mois sur 12)

Programme d'indemnisation « Gofast » :

Ce revenu signifiant littéralement « aller vite » est réservé aux distributeurs « non Atlante » et correspond au paiement de 10 % des points score de tous vos distributeurs de niveaux 1. La condition pour être éligible est appelée « distributeur activé » ou « valider un triangle » et signifie être en Autocom 100pts au minimum et avoir deux filleuls en Autocom 100pts minimum pour chaque mois de paiement référence)

Simplifiez-vous la vie et rendez votre activité plus prospère ! Optez pour une des livraisons automatiques du programme AUTOCOM©.

Précisions sur les dates

- **Les formulaires de demandes d'AUTOCOM©** (ou toutes **demandes de modification**) doivent nous parvenir **avant le 20 du mois** précédent le démarrage de l'AUTOCOM©.

Exemple : un formulaire nous étant parvenu avant **le 20 janvier**, permettra un **démarrage de l'AUTOCOM© en février**.

- **Vous devenez client AUTOCOM© le 1^{er} du mois suivant** la remise de votre demande d'AUTOCOM©. En devenant client AUTOCOM©, vous bénéficiez de tous les avantages AUTOCOM© (25% de remises minimum, sur toutes vos commandes, possibilité de cumuler vos points afin de devenir Atlante en deux mois, ...)

Suite de notre exemple : vous bénéficiez de tous les avantages de l'AUTOCOM©, **à partir du 1^{er} février.**

- **Les prélèvements** auront lieu **le 1^{er} de chaque mois.**

Suite de notre exemple : le prélèvement **aura lieu le 1^{er} février.**

- **L'expédition** des coffrets se fait **entre le 5 et le 10 de chaque mois.**

Suite de notre exemple : l'expédition de votre ou vos coffrets aura lieu **entre le 5 et le 10 février** pour **vous parvenir entre le 8 et le 15 février.**

- **Les indemnisations « GoFast »** sont distribuées aux « distributeurs activés » **le mois suivant le premier prélèvement** des AUTOCOM© de leurs filleuls (**ou lors d'un événement Atlantis**, si celui-ci se déroule entre le 7 et le 20 de ce même mois)

Suite de notre exemple : les primes GoFast sont versées aux parrains **le 20 février (Rappel** : pour une « activation » ou un triangle d'AUTOCOM© nous étant tous parvenue avant le 20 janvier).